



GUIDE DE CANDIDATURE

PRIX DE LA RELÈVE INTERSECTION 2024

1

Avant-propos

Le Réseau Intersection a pour mission de développer, de concrétiser et de promouvoir un modèle québécois de police qui s'appuie sur les composantes de l'approche de police communautaire en mobilisant les acteurs concernés afin de prévenir la criminalité et de rendre sécuritaire les milieux de vie québécois.

S'inscrivant dans cette mission, le Prix de la relève de la Caisse Desjardins des policiers et policières vise à récompenser un projet de résolution de problèmes conçu par des étudiants en techniques policières, dans le cadre de la formation donnée dans des collèges du Québec.

Un prix sera remis au meilleur projet ainsi qu'une bourse d'études de 1 000\$ gracieuseté de la Caisse Desjardins des policiers et policières.

Vous trouverez toute l'information nécessaire afin de déposer votre candidature dans les pages suivantes.

Réseau Intersection
Guide candidature Prix de la relève 2024
Caisse Desjardins des policiers et policières

Objet	Ce prix vise à récompenser l'excellence en matière de police communautaire pour un projet dont le but est de mettre en pratique l'un des principes directeurs de cette approche, soit la résolution de problèmes.
Description	Le projet proposé doit avoir été élaboré par des étudiants en techniques policières au cours de l'année scolaire 2022-2023.
Admissibilité	La candidature doit être déposée au nom du collège et le service de police qui a appuyé la démarche doit être informé et doit approuver le dépôt de la candidature.

2

Transmission du dossier de candidature

- La date limite est le **13 septembre 2024, 23h59** ;
- Le dossier de candidature doit être transmis **uniquement par courriel** à l'adresse inscrite au bas de cette page ;
- Le nom du fichier numérique envoyé doit référer explicitement au nom du projet mis en candidature. Tel que : *Candidature Prix de la relève 2024 – nom du projet* ;
- La première page du dossier de candidature doit être celle que le Réseau Intersection fournit à la page suivante (celle-ci n'est pas calculée dans le nombre de pages de la candidature) ;
- Le nombre de pages doit être au plus 10 pages ;
- La taille minimale du caractère doit être égale ou supérieure à 11 points ;
- Les documents transférés seront déposés sur le site Web du Réseau Intersection et pourraient ultérieurement être utilisés pour publication par le Réseau Intersection ou par le ministère de la Sécurité publique ;
- Les projets soumis doivent avoir été réalisés au cours de l'année scolaire 2022-2023 ;
- Aucune forme de plagiat ne sera acceptée. Veuillez indiquer si ce projet s'inspire d'un projet précédent, de quelle organisation il provient et comment il se démarque différemment ;
- Le comité prix se réserve le droit de refuser la candidature qui ne respecte pas les critères précédents ;
- Tout annexe tel quel : vidéos, affiches, dépliants, articles de presse, etc. doivent être ajoutés en annexe.

Adresse pour faire parvenir le dossier de candidature : prix.intersection@reseauintersection.org

CANDIDATURE PRIX DE LA RELEVÉ CAISSE DES JARDINS DES POLICIERS ET POLICIÈRES 2024

Cette page doit obligatoirement être la première page de votre candidature et elle n'est pas calculée dans le nombre de pages totales de la candidature.

Titre du projet : _____
Nom et coordonnées du collègue porteur du projet : _____
Nom du service de police partenaire et le nom et coordonnées de la personne ressource : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Téléphone : () _____

Noms des étudiants ayant élaboré le projet : _____
Nom de l'enseignant(e) responsable du projet : _____
Numéro de téléphone de l'enseignant(e) responsable du projet : () _____
Courriel : _____
Candidature révisée et approuvée par : Nom : _____
Titre : _____
Téléphone : _____

La candidature doit être déposée au nom du collège et le service de police qui a appuyé la démarche doit être informé et doit approuver le dépôt de la candidature.

Projet de résolution de problèmes

« D'inspiration américaine, cette approche fait appel à des méthodes d'analyse des délits survenus, afin de produire des diagnostics ou des états de sécurité pour les territoires desservis. Ces méthodes consistent à regrouper et à analyser minutieusement des problèmes parfois disparates et sans rapports apparents, à trouver des causes communes ou convergentes et à mettre en œuvre de façon planifiée, rigoureuse et évaluée des solutions appropriées. L'approche de résolution de problèmes s'appuie généralement sur la participation d'organisations de la société civile qui contribuent à cerner et à analyser les problèmes, à mettre en œuvre les solutions et à évaluer les résultats. Elle conjugue le plus souvent des mesures de prévention et des activités de répression ciblée. »

Tiré de
Ministère de la Sécurité publique, *Politique ministérielle : Vers une police plus communautaire*, décembre 2000,
Québec, 32 pages



1. Situation

Qualité de l'énoncé du problème ?

Expliquer en quoi il concerne la police et la communauté ?

Expliquer la nécessité de l'intervention (phénomène nécessitant plus d'effectifs et de temps, plaintes des citoyens).

Le lien entre les incidents répétitifs a-t-il été établi ?

N.B. : Il faut indiquer si ce projet s'inspire d'un projet précédent, de quelle organisation il provient et comment il se démarque différemment ?

2. Mesures transitoires

Les raisons pour lesquelles la situation nécessite une intervention immédiate

Les activités qui seront prises en charge par les policiers (préciser si répressif ou préventif).

Définissez les activités d'information prévues (communiqué, photos).

3. Analyse

Qui est touché ?

De quelle façon les acteurs sont concernés ?

Les méthodes ou les sources d'informations employées sont-elles adéquates pour l'analyse ?

Les actions antérieures visant à contrer le problème ?

Qualité et rigueur de l'analyse ?

4. Réponse

Les objectifs SMART (simple, mesurable, atteignable, réaliste, temporel).

Est-ce que les actions sont en lien avec les objectifs ?

Sélection adéquate des partenaires.

Partage des rôles et des tâches des partenaires sont-ils adéquats ?

Identification des indicateurs.

5. Évaluation

- Évaluation pendant le déroulement du projet.
- Ajustements réalisés le cas échéant.
- **Évaluation d'implantation** : préciser les méthodes suggérées au service de police partenaire qui pourraient être utilisées pour effectuer un suivi du déroulement du projet.
- **Évaluation d'impact** : préciser les méthodes d'évaluation suggérées au service de police partenaire (quantitatives et qualitatives) qui pourraient être utilisées pour mesurer l'atteinte des objectifs.

Vous pouvez vous référer à des documents faits par le MSP sur la manière de monter un projet ainsi que sur l'évaluation à l'adresse Internet suivante :

<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-et-statistiques/elaborer-projet-prevention-crime/en-ligne.html> ainsi qu'à <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-et-statistiques/evaluer-projet-prevention-crime/en-ligne.html>

Vous pouvez également consulter et vous référer aux candidatures soumises les années précédentes à la bibliothèque du site Web du Réseau Intersection : <https://reseauintersection.ca/bibliotheque/>